

# Bonjour

MAGAZINE  
d'INFORMATION  
du VALOIS

N°5 - Juin 2013

# Valois

## Budget 2013 de la CCPV



**Nouveau ! un cinéma  
à Crépy-en-Valois**

**Les MusiVales,  
11<sup>ème</sup> saison**



Chères Valoisiennes, chers Valoisien,

Voici le numéro de l'été de Bonjour Valois, votre magazine d'information intercommunal.

Après un printemps plus que maussade, nous espérons tous que l'été sera chaud et ensoleillé, propice aux promenades et aux activités de plein air. Pour l'occasion, nous vous avons concocté un programme de sorties sur le Valois : observation des étoiles, sorties nature, Crépy-Plage ou encore un petit plongeon au Centre aquatique. Il y en aura pour tout le monde !

Le dossier de ce numéro est consacré à la présentation du budget 2013 de la Communauté de Communes. Oubliées les longues colonnes de chiffres, place aux couleurs et à l'essentiel. Retrouvez en pages centrales les principaux postes de dépenses et des explications synthétiques sur l'utilisation des deniers publics.

L'ouverture d'un cinéma de quatre salles dans la cité de l'archerie, un rendez-vous 35 clochers désormais annuel ou encore une 11<sup>e</sup> saison des MusiVales placée sous le signe du renouveau, Bonjour Valois vous livre tous les « scoops » de la rentrée.

D'ici là je vous souhaite un bel été.

Bonne lecture !

Arnaud FOUBERT



**Arnaud FOUBERT**

Président de la Communauté  
de Communes du Pays de Valois  
Maire de Crépy-en-Valois

## SOMMAIRE

ACTUALITÉ 3 > 5

ÉCONOMIE 6 > 7

DOSSIER 8 > 10

ENVIRONNEMENT 11 > 12

CULTURE, PATRIMOINE  
TOURISME, LOISIRS 13 > 15

VIVRE ICI 16

### Surveillez votre boîte aux lettres !

Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive parfois que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à :

**communication@cc-paysdevalois.fr**  
ou au **03 44 98 30 10**



Bonjour Valois vous présente en image les membres de son comité éditorial, en pleine réunion de rédaction. (© CCPV, C. Guérin)

Assis, de g. à d. : le président de la CCPV et maire de Crépy-en-Valois, **Arnaud FOUBERT**, et les 5 vice-présidents de la CCPV : **Philippe BOULLAND**, **Anne-Sophie SICARD**, **Hubert BRIATTE**, **Benoît HAQUIN** et **Guy-Pierre de KERSAINT**.

Debout, de g. à d. : **Anne-Claire CHOQUER**, directeur général des services de la CCPV et **Daniel LÉGER**, président de la commission communication.

37, bis rue Gambetta  
60440 Nanteuil-le-Haudouin  
Tél. : 03 61 58 91 92 - Fax : 03 44 87 67 81  
communication@cc-paysdevalois.fr  
www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : Arnaud FOUBERT  
Directrice de la rédaction : Anne-Claire CHOQUER  
Rédactrice en chef : Caroline GUÉRIN  
Rédactrice en chef adjointe : Pauline NEUMANN  
Secrétaire de la publication : Annabelle PITET

**Comité éditorial** : Philippe BOULLAND, Hubert BRIATTE, Anne-Claire CHOQUER, Arnaud FOUBERT, Caroline GUÉRIN, Benoît HAQUIN, Guy-Pierre de KERSAINT, Daniel LÉGER, Pauline NEUMANN, Anne-Sophie SICARD

© **Photos de couverture** :  
Gilbert Long Architectures / Quatuor Archinto

© **Illustration p.6** : ©Max Art Director / **Couv et p.8/9** : Fotolia+Max Art Director

**Éditorial** : Arnaud FOUBERT (© CCPV, photosreportage.com)

Impression sur papier PEFC à 23 500 exemplaires

N°ISSN en cours



# La voie verte du Valois avance !

ACTUALITÉ

Souvenez-vous, en 2007, les élus du Valois approuvaient le principe d'un aménagement de voie verte sur le délaissé ferroviaire reliant Ormoy-Villers à Mareuil-sur-Ourcq, soit un tracé de 21 km.



Photos : © CCPV, C. Guérin



## Quatre ans plus tard, en 2011 ...

ils ont voté à plus de 60 % la poursuite et la finalisation du projet.

Le bornage des parcelles, le débroussaillage, le levé topographique ont occupé l'année 2011. En 2012, le cabinet d'études et la CCPV ont mené les études préparatoires aux travaux d'aménagement.

Début 2013, la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) a examiné l'avant-projet proposé et rendu un avis favorable. En mars et avril, une enquête publique a été menée

Tenez-vous informé de l'avancée du projet sur le site internet de la CCPV : [www.cc-paysdevalois.fr](http://www.cc-paysdevalois.fr)

sur le territoire. Le commissaire enquêteur a rendu lui aussi un avis favorable à la voie verte fin mai.

## Et maintenant ?

À l'été 2013, le cabinet d'études remettra à la CCPV un document finalisé qui présentera de façon très précise la voie verte.

Ensuite, une procédure d'appel d'offres sera lancée pour permettre un début des travaux dans le courant du dernier trimestre 2013.

## Le mot de l'élu



Photo D.R.

*La voie verte du Valois est un beau projet pour notre territoire. Une fois opérationnelle, elle attirera des promeneurs picards mais aussi franciliens arrivant par le train à Ormoy-Villers ou Mareuil-sur-Ourcq. Nous pouvons espérer des retombées économiques intéressantes, notamment pour les commerces locaux.*

Philippe BOULLAND, vice-président en charge du tourisme

## Le Centre aquatique du Valois reste ouvert tout l'été



En juillet et août, l'équipe du Centre aquatique vous accueille et de nombreuses activités sont proposées (aquagym, apprentissage de la natation,...). N'hésitez pas à vous inscrire à l'accueil du Centre.

À noter : pour l'amusement des petits et des grands, une structure gonflable sera installée du 15 juillet au 15 août.

Plus de renseignements :

[www.vert-marine.com](http://www.vert-marine.com)

Tél. : 03 44 59 11 30

Bonjour Valois | JUIN 2013

© Mairie Crépy en Valois



4

## Bilan de l'année 2012 : grâce à vous...

ACTUALITÉ

... et à votre précieux geste du tri, facilité depuis que les emballages plastiques sont tous recyclables, 32 % des déchets collectés ont été valorisés, ce qui représente près de **7 000 tonnes**, presque le poids de la Tour Eiffel !

Ordures ménagères



14 206 tonnes

Papiers



937 tonnes

Emballages



1 394 tonnes

Verre



1 396 tonnes

Déchets de jardin



3 091 tonnes

Déchets d'équipements électriques et électroniques



28 tonnes

Encombrants



240 tonnes

Credits photos : emballages plastiques, métalliques, verre et papiers, bac jaune, sac OM, vieux électroménagers : © Eco-Emballages Clichés carton, vieux vélo : © Ademe  
Poubelle de déchets de jardin et fagot : © CCPV

**Aujourd'hui, vous êtes 53 507 habitants trieurs respectueux de votre environnement.**

Votre mobilisation et votre motivation ont permis d'augmenter en 2012, les quantités d'emballages à recycler de 16 %, et de réduire les tonnages d'ordures ménagères de 5 %. Les emballages récupérés ont été acheminés dans des centres spécialisés pour être transformés en matière secondaire qui servira à la fabrication de nouveaux objets.

*Que deviennent nos emballages recyclés ?*



**Le service de l'amiante lié est interrompu**

Pour des raisons de sécurité, mais également par application de nouvelles réglementations, toujours plus contraignantes pour ses agents et ses installations, le SMVO se voit contraint d'arrêter le service de collecte de l'amiante lié sur les déchetteries VERDI.

**Le service de collecte de l'amiante lié est donc interrompu à compter de mai 2013 sur les 5 déchetteries offrant ce service.**

Toutefois, ce service est proposé par les sociétés suivantes :

**DUCAM**  
WWW.VOS-DECHETS.COM  
Tél. : 0800 590 080

**VEOLIA PROPRETE**  
WWW.VEOLIA-PROPRETE.FR  
Tél. : 03 44 55 97 97

Nous nous excusons, par avance, de la gêne occasionnée.



www.smvo.fr



**Plus de tri, plus d'économie.**

En plus de ces économies de matière, votre geste permet de maîtriser les dépenses de gestion des déchets ménagers, car il y a moins d'ordures ménagères à traiter et plus de recettes versées à la tonne valorisée, par la société Éco-Emballages au Syndicat mixte de la Vallée de l'Oise, qui viennent baisser la facture de traitement.



NOUVEAUTÉ

# "LES TOILES"... action!

5

ACTUALITÉ

Ça y est il arrive!  
Mais qui ?  
Le cinéma  
« Les Toiles »!

LES TOILES



Photos © Gilbert Long Architectures

**Véritable établissement de divertissement et de culture, son objectif est avant tout d'offrir aux habitants du Valois ce qu'ils attendent depuis toujours : une structure moderne et une programmation de qualité.**

**« Les Toiles » prendra ses quartiers à Crépy-en-Valois (Bd Victor-Hugo) et ouvrira ses portes au public dès cet été.**

**Alors que vous soyez cinéphile, en famille ou tout simplement une bande d'amis, ne manquez pas le rendez-vous de l'année !**

### « Les Toiles », une programmation pour tous

Modernes, épurées et sobres... trois mots qui qualifient les lignes du futur cinéplex. Avec une surface de 2 200 m<sup>2</sup>, « Les Toiles » représente la vitrine cinématographique du Valois. Pour ce faire, il est doté de quatre grandes salles parfaitement équipées pour un total de 548 sièges. Chacune d'entre elles offre un confort optimal grâce à l'utilisation de matériaux dernière génération, à l'installation de fauteuils-clubs aussi larges que profonds ou encore grâce à des écrans et projecteurs de grande qualité. Tout ceci dans une politique affirmée de respect de l'environnement.

### 10 films différents chaque semaine

À noter... le cinéplex proposera au public un choix minimum de 10 films différents chaque semaine en multiprogrammation, des films grand public en sortie nationale, des films d'art et d'essai, d'auteur, coup de cœur, en version originale sous-titrée et des rendez-vous thématiques réguliers à destination des juniors ou encore des seniors. Il y en aura pour tous les goûts !

### Projection en 3D, diffusion en direct, « Les Toiles », un cinéplex à l'avant-garde de l'innovation

« Les Toiles » est un cinéma à la pointe de la technologie. Entièrement numérique, il est, tout d'abord, capable de projeter des films en 3D. En effet, ses quatre salles sont toutes prévues pour la projection de ces films nouvelle génération grâce à l'utilisation de lunettes actives... du matériel haut de gamme pour des frissons garantis ! Par ailleurs, le cinéma se dote de machines numériques performantes rendant possible la diffusion des œuvres en HFR (Haute Fréquence) dans le but d'assurer une projection de meilleure qualité. Ainsi, les cabines permettent la reproduction des images en 48 ou 60 images secondes. Enfin, la salle principale, qui renferme 238 sièges, possède un écran de 87 m<sup>2</sup> et un système de sonorisation digne des professionnels de renom. Elle sera ainsi capable de diffuser en direct les plus grands opéras ou ballets de New-York ou de Londres. Du jamais vu !

### Et pour les grands gourmands...

Pour satisfaire pleinement les petits et les grands gourmands, un restaurant attenant au cinéma ouvrira ses portes. Il répondra aux attentes de tous les gourmets en termes de qualité et de durabilité et proposera un large choix de plats à des prix accessibles.

Plus d'info : [www.les-toiles-cinemas.fr](http://www.les-toiles-cinemas.fr)

Les étapes clés > **2006** : sollicitation de la Caisse des Dépôts (CDC) par la Société d'Économie Mixte (SEMIVAL) > **2007** : partenariat entre la ville de Crépy-en-Valois, la SEMIVAL et la CDC. Des études démontrent la faisabilité et la viabilité du projet cinéma > **2010** : sollicitation de la CDC par la ville pour le financement du projet > **2011** : création de la société Cinémas du Valois présidée par Frédéric Lesne, gérant du cinéma > **2012** : obtention des autorisations > **Fin 2012** : début des travaux >

**Ouverture prévue à l'été 2013 !**

# Agro-Sphères, au service de l'agroalimentaire en Picardie



**La filière agroalimentaire de Picardie est composée de 200 établissements, soit plus de 15 000 salariés.**

**Sa particularité est qu'elle est très diversifiée tant sur le plan de la taille des entreprises que sur les productions.**

**On retrouve de grands groupes comme Nestlé, Bonduelle, William Saurin, Pasquier mais aussi des PME très dynamiques comme Génération Snacking, à Crépy-en-Valois, qui a été créée en 2012.**

**Pour accompagner et aider au développement ...**

C'est pour accompagner ces entreprises et dynamiser la filière qu'Agro-Sphères a été créée en 2005 dans le département de la Somme. En 2009, l'association se régionalise soutenue par l'État, le Conseil régional de Picardie, les conseils généraux de l'Aisne, l'Oise et la Somme, la CCI Picardie et la Chambre d'agriculture de Picardie.

Aujourd'hui Agro-Sphères rassemble une centaine d'adhérents, tous acteurs du monde de l'agroalimentaire. Son objectif est de développer les entreprises agroalimentaires dans cette filière en Picardie. Ses actions s'articulent autour de trois missions : l'animation, la pros-pection et l'accompagnement.

**... animer le réseau, promouvoir la région, faire naître les projets**

L'animation du réseau est un des fondamentaux de l'association. Cela se traduit par l'organisation de rencontres entre les entreprises sous forme de visites de site, de réunions techniques, de colloque, un club qualité... L'idée est de développer les partenariats entre les acteurs de la filière et d'échanger sur les pratiques en agroalimentaire.

La deuxième mission est la promotion de la Picardie auprès des entreprises extérieures pour attirer de nouveaux projets dans la région en s'appuyant sur ses atouts : réseau autoroutier, proximité des bassins de consommation, production agricole, main d'œuvre, accompagnement sur mesure.

Et enfin l'accompagnement des projets des entreprises, en proposant les solutions adaptées aux besoins de l'entreprise : immobilières, financières, techniques, ressources humaines...

Plus d'info : [www.agrospheres.eu](http://www.agrospheres.eu)



## Coup de projecteur sur un créateur aidé par la CCPV

**La caisserie de Varinfroy****Une fabrique de caisses en bois a pu se maintenir et se développer grâce à l'aide de la CCPV**

En janvier 2012, René GARDEUX a repris la caisserie de Varinfroy. Cette reprise a pu se faire avec le soutien du service développement économique de la CCPV. Un prêt à taux 0, d'un montant de 15 000 €, a été accordé par la plate-forme d'initiative locale partenaire de la CCPV : Oise-Est Initiative. L'entreprise, qui a gardé ses 7 salariés, est spécialisée dans la fabrication de caisses en bois pour le conditionnement de produits industriels, aéronautiques et de luxe.

**Il a su créer un produit astucieux...**

René GARDEUX a entrepris récemment de développer sa société avec la création de légumes. Il nous en dit plus sur ce produit : « C'est un véritable potager, monté sur pieds à roulettes. Créées pour les terrasses, balcons ou pour un autre usage, ces légumes ont des tailles et formes différentes. Elles sont personnalisables grâce au choix de couleurs proposées et une fonction « serre » peut être ajoutée. Produits innovants, ces légumes permettent de jardiner sans se baisser : le mal de dos est donc évité ».

© R. Gardeux

ÉCONOMIE

Pour plus d'informations, contactez la caisserie de Varinfroy au 03 44 87 25 23.

**Ils entreprennent dans le Valois 2013, 3<sup>ème</sup> édition**

**Jeudi 11 avril s'est déroulée la 3<sup>ème</sup> édition d' " Ils entreprennent dans le Valois ".**

Cet événement récompense les créateurs et repreneurs d'entreprises accompagnés par le service développement économique de la CCPV et aidés financièrement par la plate-forme Oise-Est Initiative. Une soixantaine de personnes étaient présentes à l'Hôtel d'Orléans de Crépy-en-Valois. Chaque créateur a reçu un chèque symbolisant celui obtenu lors du lancement de son activité.

Le partenariat CCPV - Oise-Est Initiative, créé en 1999, a permis le soutien de 140 projets en création, reprise ou développement d'entreprise. L'obtention d'un prêt à taux 0, de 8 000 € en moyenne, a déjà favorisé le maintien et la création de 334 emplois sur le territoire du Valois.



© CCPV, A. Carrara



© CCPV, C. Gauthier

**Le mot de l'élu** *L'année 2012 nous a prouvé que des porteurs de projet étaient prêts à franchir le pas de la création d'entreprise dans le Valois. La volonté de la CCPV : rester dans cette dynamique et continuer à aider les créateurs dans le montage de leur entreprise puis dans sa pérennisation.*

Anne-Sophie SICARD, vice-présidente de la CCPV en charge du développement économique

## VOTRE CONTACT

**Envie de vous lancer ?****Ouvrez votre société dans le Pays de Valois !****Un interlocuteur privilégié, un guichet unique pour vous accompagner.**

**L'équipe du service développement économique de la CCPV vous accueille et vous informe gratuitement,**

- > Qualification de votre besoin,
- > Recherche de solutions (implantation, financement...),
- > Mise en relation avec des partenaires.

**Elle vous conseille sur les méthodes les mieux adaptées pour vous lancer ou vous développer.**

**N'attendez plus, contactez-les : Tél. : 03 61 58 91 90  
economie@cc-paysdevalois.fr**

ABONNEMENT

**« Développement économique du Pays de Valois »**

Pour ne rien rater de l'actualité économique de votre territoire, abonnez-vous à la newsletter :

[www.cc-paysdevalois.fr/dev\\_eco/newsletter.php](http://www.cc-paysdevalois.fr/dev_eco/newsletter.php)

**L'équipe éco de la CCPV (de g. à d.) :**

Éloïse COUTEAU, chargée du pôle création et reprise d'entreprise

Julie MAHÉ, responsable du service

Isabelle VINCENT, collaboratrice



© CCPV, A. Piret

# ZOOM sur les principaux postes de dépenses

- Collecte : **2 008 586 €**
- Transport et traitement : **1 348 500 €**
- Déchetteries, compostage, gestion : **1 429 000 €**
- Moyens généraux, personnel, études, sacs : **196 264 €**
- Achat conteneurs : **75 700 €**
- Annuité de la dette (camions) : **52 600 €**

- Centre aquatique du Valois, total de **1 410 179 €** :
  - Annuité d'emprunt : **400 000 €**
  - Accès des écoliers, transport : **323 000 €**
  - Dotation au fonctionnement : **538 000 €**
  - Autres (reliquat travaux, etc) : **149 179 €**
- Réhabilitation des collèges **293 800 €**
- 5 Gymnases, total de **988 219 €** :
  - Travaux : **520 400 €**
  - Personnel, fonctionnement, entretien : **338 519 €**
  - Annuité d'emprunt : **129 300 €**

DOSSIER

8

- Voie verte : **2 366 067 €** (travaux et maîtrise d'œuvre en 2013)
- Tourisme, total de **162 192 €**
  - Actions (randonnées, personnels) : **82 192 €**
  - Projet territoire : renforcement du Pôle : **80 000 €**
- Aide au montage d'opérations Centre d'Aide par le Travail et construction Centre multiservices du canton de Betz : **118 400 €** (remboursés par le paiement des loyers)
- Aménagement du territoire, total de **155 615 €** :
  - SCOT : **95 615 €**
  - Renforcement du service : **60 000 €**
- Observatoire d'indicateurs d'évolution du territoire : **42 268 €**
- Transport : **107 500 €**

## Les points forts

- Effort d'investissement sur deux projets phares de la CCPV
  - réalisation d'une voie verte en enrobé
  - aménagement d'un hôtel communautaire
- Poursuite du déploiement attendu des orientations du Projet de territoire
- Effort de maîtrise des coûts tout en préservant les champs d'actions habituels de la CCPV
- Maintenir une fiscalité à taux inchangés dans un contexte général de crise qui affecte de nombreux Valoisien
- Conserver de bons indicateurs de gestion de dette en affectant une partie du fonds de roulement à la réalisation d'investissements

## Mais encore :

Le financement du service départemental d'incendie et de secours réclame toujours un effort important de la CCPV par le versement d'une contribution au Département de 1 742 923 € (près de 10 % du budget de notre collectivité).

Le choix opéré par le Conseil communautaire d'implanter les services de la Communauté de Communes dans les anciens locaux administratifs de Case Poclain de Crépy-en-Valois représentera en 2013 un investissement de près de 990 000 € (5,4 %) du budget consacré principalement à des travaux d'aménagement et au remboursement de la première annuité de l'emprunt d'acquisition.

Les crédits consacrés au développement économique et à l'emploi sont en 2013 en nette progression par rapport aux années antérieures. C'est l'intention affichée de conduire une politique



volontariste pour renforcer l'attractivité de notre territoire en matière d'implantation d'entreprises. Concrètement, des actions de promotion de notre territoire sont conduites grâce à la sollicitation d'un organisme spécialisé qui est un référent à l'échelle du territoire national, et par des actions de promotion événementielle.

La Communauté de Communes consacre enfin 4,3 % de son budget au soutien d'actions culturelles, que ce soit en favorisant l'enseignement de la musique en milieu scolaire, en subventionnant l'activité de l'École de Musique du Valois, en programmant l'organisation de concerts en différents lieux du territoire, ou encore en subventionnant de nombreuses associations qui travaillent sur le Valois.

Toutes ces actions réclament une équipe (direction générale des services, service financier, ressources humaines, administration générale, communication, accueil) et des moyens matériels (location de bâtiments, chauffage, électricité, véhicules, fournitures) pour être mis en œuvre pour un coût total de 1 338 772 € représentant 7,3 % du budget.

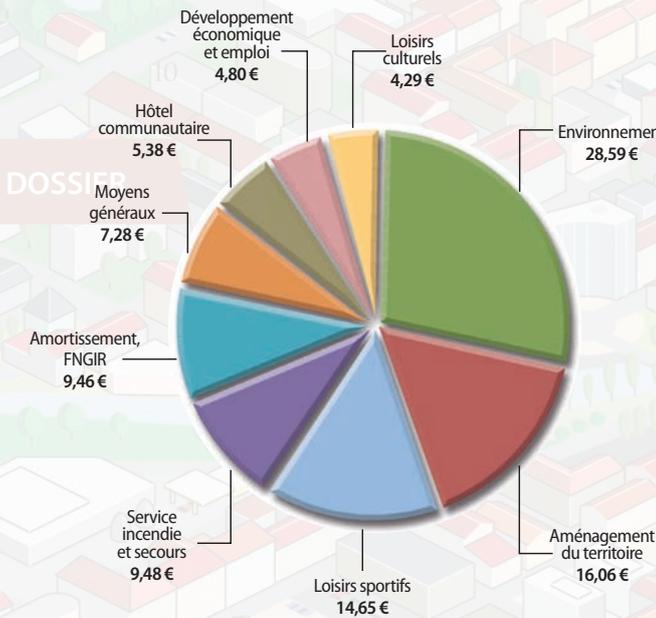
S'y ajoutent 1 255 910 € d'amortissement d'équipements, et 483 000 € de reversement à un fonds d'État (FNGIR), représentant globalement 9,5 % du budget.

À noter également 143 135 € consacrés aux problématiques « Environnement - Eau potable » du Valois, et 159 730 € consacrés au contrôle des assainissements non collectifs dans le cadre d'un budget annexe, dépense intégralement couverte par la perception des redevances des usagers.

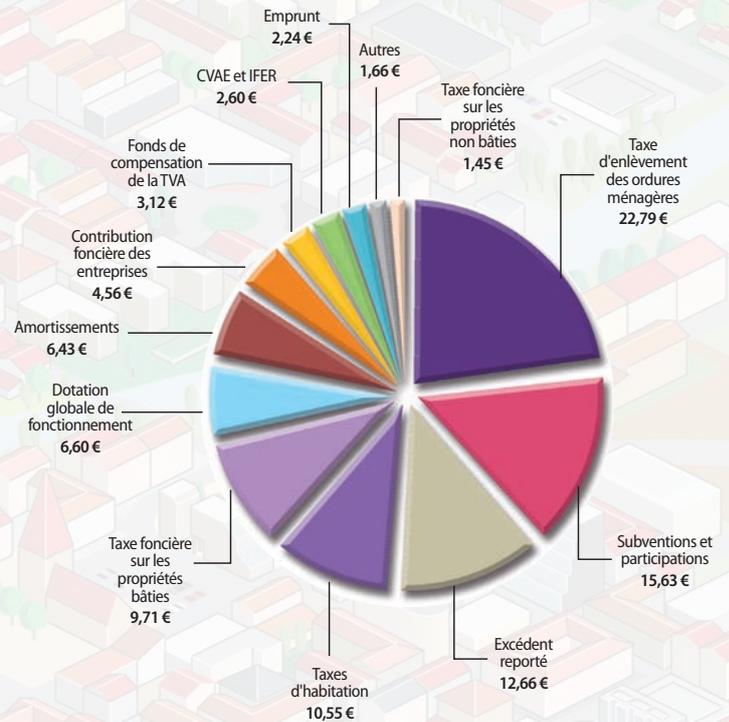
Les montants et les pourcentages présentés ont été arrondis.

Photos : © Fotolia et Max Art Director

## DÉPENSES 2013 pour 100 €



## RECETTES 2013 pour 100 €



Budget global prévisionnel	18 381 282,94 €
Budget prévisionnel de fonctionnement	13 375 298,94 €
Budget prévisionnel d'investissement	5 005 984,00 €
Base nombre d'habitants	54 188,00 €
Dépenses par habitant	339,21 €
Recettes par habitant	360,94 €
<b>Impôts et taxes (TH, TF, TEOM)</b>	<b>177,06 €</b>
	par habitant, soit environ 70 % des recettes

**Côté recettes**, la Communauté de Communes finance ses activités en 2013 à hauteur de 70 % grâce aux impôts locaux des contribuables valoisien, à hauteur de près de 16 % grâce à des subventions du Conseil régional et du Conseil général principalement, et à hauteur de 6,6 % grâce à la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'État.

Pour 2013, le Conseil communautaire a décidé de limiter le recours à l'emprunt en dépit de la mise en œuvre de deux opérations d'investissement d'ampleur qui constituent le démarrage de l'aménagement de la voie verte qui, à terme, reliera Ormoy-Villers à Mareuil-sur-Ourcq, et l'aménagement de l'hôtel communautaire à Crépy-en-Valois.

Cette démarche, qui permet à la collectivité de se désendetter quelque peu cette année, n'est possible que parce qu'elle dispose d'un fonds de roulement conséquent dans lequel puiser, indicateur important de la bonne gestion dont bénéficie notre structure intercommunale.

## REMBOURSEMENT DE L'ENCOURS

Toutes banques Budgets : PRINCIPAL

Analyse au 01/01/2013



**En 2013, notre dette, constituée de 8 721 700 €, se décompose ainsi :**

- 5 272 484 € pour le Centre aquatique,
- 1 600 000 € pour l'opération « hôtel communautaire »
- 1 165 708 € pour les aides au montage d'opérations, remboursées par le paiement des loyers annuels
- 271 400 € pour les réhabilitations de gymnases
- 169 700 € pour des acquisitions de camions-bennes de collecte
- 215 900 € pour la voie verte du Valois
- 26 500 € « autres »

# Bouteilles, pots, bocaux en verre...

*que deviennent-ils après le tri ?*

Le verre est le seul matériau d'emballage à être recyclable à 100 % et à l'infini ! Oui, mais à condition qu'il soit déposé dans une borne dédiée ; il y en a une au moins dans chaque commune ou sur les parkings des supermarchés. Depuis plus de 20 ans déjà, la collecte du verre est organisée dans le Pays de Valois et, en 2012, chaque habitant a trié 26 kilos de bouteilles, pots et bocaux de verre. En triant le verre, vous lui donnez une seconde vie... mais savez-vous laquelle ?

## Et si on se mettait au verre ?



Crédits photos :

· Tous les visuels apport dans les bornes, calcin, verrier, nouvelles bouteilles : © Verre Avenir

· Vidage, déchargement : © ECT Collecte

· Bouteille de jus de fruits, bouteille transparente, bouteilles verre et pots, bocaux : © Eco-Emballages

# Les bonnes pratiques de l'assainissement non collectif

## Pourquoi entretenir ?

L'assainissement non collectif permet la collecte des eaux usées domestiques, leur traitement et leur évacuation dans le milieu naturel.

C'est une technique efficace, qui préserve la santé des individus et la qualité de l'eau, sous réserve que l'installation soit conçue et entretenue correctement.

Seul un suivi régulier de vos ouvrages assurera leur pérennité et évitera les

problèmes précoces de dysfonctionnement tels que la corrosion\*, l'engorgement\*, le colmatage\* ou les odeurs nauséabondes, ainsi que toute pollution accidentelle du milieu naturel.

## Qui doit assurer l'entretien ?

Le propriétaire de l'habitation est responsable du bon fonctionnement de son installation. Il doit réaliser un entretien

régulier de ses ouvrages et les faire vidanger par une entreprise agréée\*\* par le Préfet de l'Oise. S'il n'est pas l'occupant de l'habitation, il est tenu de s'assurer de la bonne réalisation de l'entretien.

## Comment entretenir ?

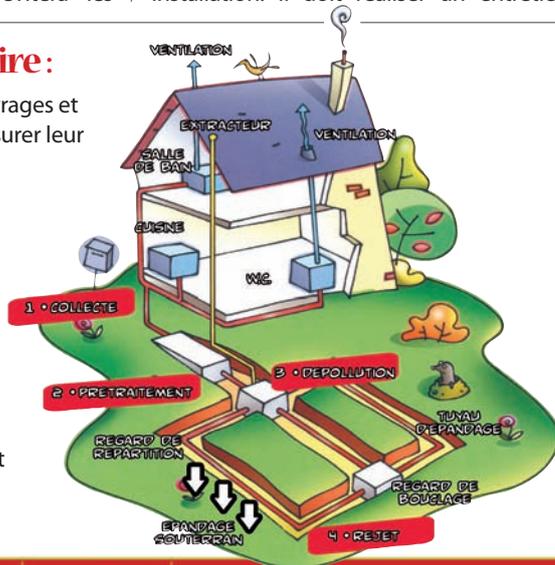
Une vérification visuelle de l'état général des ouvrages de votre installation d'assainissement non collectif est nécessaire afin de prévenir tout dysfonctionnement.

## > Ce qu'il faut faire :

Il est conseillé de laisser les ouvrages et les regards accessibles pour assurer leur entretien et leur contrôle.

Ils doivent être situés hors des aires de stationnement et de circulation de véhicules, loin des zones de stockage de charges lourdes et à au moins 3 mètres de toutes plantations.

Les opérations et les fréquences d'entretien diffèrent selon les ouvrages.



## > Ce qu'il ne faut pas faire :

Ne jamais verser dans votre dispositif d'assainissement tout corps solide ou liquide nuisant au fonctionnement du dispositif ou pouvant polluer le milieu naturel : *Ordures ménagères même après broyage / Huiles usagées / Produits chimiques (peintures, solvants, liquides corrosifs, acides, médicaments, pesticides...) / Hydrocarbures / Produits non dégradables (lingettes, cigarettes, couches bébé,...) / La surface du dispositif de traitement doit rester perméable à l'air ; ni bitume, ni béton,... / Les eaux de pluie issues de vos gouttières ou de vos terrasses ne doivent jamais être admises dans le système de traitement.*

**\* Boues :** Ensemble de matières solides décantées au fond de la fosse.

**\* Colmatage :** Phénomène traduisant une prolifération bactérienne non maîtrisée pouvant entraîner l'obstruction d'une canalisation ou l'imperméabilisation d'un support filtrant (sable, pouzzolane,...) le rendant impropre à l'épuration. Un phénomène de colmatage entraîne inévitablement un débordement.

**\* Engorgement :** Phénomène traduisant une baisse de vitesse d'écoulement des eaux usées dans l'installation, ne permettant pas

Quoi ?	Quand ?	Comment ?	Par qui ?
Regards	Tous les 3 à 6 mois	Vérifier le bon écoulement des eaux. Enlever les matières déposées sur le fond et rincer à l'eau claire.	Particulier
Fosse toutes eaux ou septique	Au moins tous les 4 ans	Faire vidanger les boues* stockées dans l'ouvrage afin d'éviter tout entrainement des particules et colmatage des canalisations.	Entreprise agréée** par le Préfet
Préfiltre	Tous les ans	Retirer le filtre et/ou les matériaux filtrants et nettoyez-les au jet d'eau. En cas de dégradation, le préfiltre doit être changé.	Entreprise ou particulier
Bac à graisse	Tous les 3 à 6 mois	Retirer les graisses et les éléments flottants piégés dans l'ouvrage. Il doit être nettoyé régulièrement pour éviter le colmatage des canalisations. Les <b>graisses</b> retirées en petites quantités peuvent être mises en sac poubelle hermétique et <b>évacuées avec les ordures ménagères</b> .	Particulier

de traiter les effluents à la même vitesse à laquelle l'installation les reçoit.

**\* Corrosion :** Désigne l'altération chimique des matériaux constituant les ouvrages d'assainissement (notamment le béton), sous l'action des gaz de fermentation produits dans la fosse.

**\*\* Liste des entreprises agréées consultable sur le site de la direction départementale des territoires de l'Oise : [http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr/article.php3?id\\_article=1667](http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr/article.php3?id_article=1667)**

Ces fréquences peuvent être adaptées aux circonstances particulières liées aux caractéristiques des ouvrages et à l'occupation de l'habitation.

- Il est conseillé de faire les vidanges en été si votre terrain est proche d'un cours d'eau afin d'éviter la remontée de la cuve.
- Au moment de la vidange, veiller à ne pas nettoyer complètement la fosse car cela facilite le redémarrage.
- Vérifier régulièrement que la ventilation s'effectue normalement, certains éléments peuvent entraver le dispositif (feuilles, nids d'oiseaux, ...).
- Pour éliminer les graisses en amont, laissez refroidir les plats en sauce puis retirez la couche solide pour la jeter aux ordures ménagères.
- Astuce : vider les yaourts périmés dans l'évier afin de régénérer la flore microbienne, indispensable au bon fonctionnement de votre fosse.

**N'oubliez pas de demander le bordereau de suivi des matières de vidange à votre vidangeur. Celui-ci vous sera demandé lors des contrôles de bon fonctionnement par le SPANC.**

Le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) est votre interlocuteur, n'hésitez pas à le contacter pour toute information

**Tél. : 03 44 98 30 10 • eau@cc-paysdevalois.fr • www.cc-paysdevalois.fr/eau/spanc.php**

# Demandez le programme !

## MusiVales, c'est parti pour la 11<sup>ème</sup> saison

13

CULTURE, PATRIMOINE  
TOURISME, LOISIRS

Programmation, infos pratiques, renseignements, réservation :  
[www.cc-paysdevalois.fr](http://www.cc-paysdevalois.fr) / [service.culturel@cc-paysdevalois.fr](mailto:service.culturel@cc-paysdevalois.fr) / Tél. : 03 44 88 05 15

19 octobre 2013 - 20h30  
Mareuil-sur-Ourcq

L'Orchestre Philharmonique  
de l'Oise



© Photo DR.

Né avant 1759 sous l'appellation "le Concert", l'Orchestre Philharmonique du département de l'Oise a pris son nom en 1987 en devenant "l'Orchestre départemental" grâce à son partenariat avec le Conseil général de l'Oise.

Il est devenu depuis, un acteur culturel reconnu dans le département où il incarne un patrimoine vivant, actif et apprécié, fourmillant de multiples projets.

Au fil de ses concerts, il forme au métier d'orchestre des musiciens de tous âges et de tous horizons. Il répand autour de lui la passion de la musique et sait provoquer l'enthousiasme, l'émotion et la ferveur des mélomanes.

Sous la baguette de Thierry PÉLICANT, son 33<sup>ème</sup> chef d'orchestre, l'Orchestre Philharmonique de l'Oise a su peu à peu acquérir un son, une couleur qui lui sont propres, des qualités qui le font aujourd'hui apprécié de solistes de renom, notamment dans le cadre du festival de Violoncelle de Beauvais, dont il est partenaire depuis quatre ans.

**A noter :**  
répétition publique le  
**6 octobre 2013**  
gratuit, ouvert à tous  
(+ d'infos : 03 44 88 05 15)

16 novembre 2013 - 20h30  
Lévignen

Le groupe  
Au p'tit bonheur



© Photo DR.

Évoquez Au p'tit bonheur... et les premières notes d'accordéon annoncent l'arrivée de *J'veux du soleil*, le titre emblématique qui a mis le groupe sur le devant de la scène musicale au début des années 1990.

Vingt années de carrière, quatre albums et des milliers de kilomètres de tournées n'ont en rien émoussé le plaisir de Jamel à écrire des chansons et surtout à les partager sur scène. Au p'tit bonheur, c'est encore et toujours une poésie d'aujourd'hui, intensément d'aujourd'hui, qui va à l'encontre du cynisme ambiant et de l'intolérance ravageuse. Au-delà des cris et de la haine, Au p'tit bonheur propose à chacun le rêve d'une humanité plus humaine, plus chaleureuse, plus fraternelle.

Dans le cadre d'itinérance en pays d'Oise, l'Espace Jean-Legendre de Compiègne proposera plusieurs spectacles au cours de la prochaine saison. Le 1<sup>er</sup> aura lieu dans l'église de Morienvall le samedi 12 octobre 2013 avec la jeune pianiste Edna STERN.

### Le mot de l'élu



Photo DR.

"La onzième saison des MusiVales est placée sous le signe de la nouveauté et de la diversité musicale : si l'on retrouvera, avec grand plaisir, l'Orchestre de Picardie et l'Orchestre Philharmonique de l'Oise, une belle place est faite à la chanson française avec notamment le groupe "Au p'tit bonheur".

Guy-Pierre de KERSAINT, vice-président en charge de la culture

14 décembre 2013 - 20H30  
Marolles

Le quatuor à cordes  
ARCHINTO



© Photo DR.

Les membres du quatuor Archinto : Aude Caulé, Cécile Garcia, Raphaëlle Bellanger et François Poly ont défini depuis plusieurs années le quatuor à cordes comme cœur de leur activité musicale et lieu d'échange de leurs expériences croisées : enseignement au CRR de Cergy Pontoise, musique ancienne, orchestre à l'Orchestre National d'Île-de-France).

Leur démarche est tournée vers l'authenticité des sources : cette approche « historique » est relayée par leur participation à des ensembles orchestraux tels que Les Folies Françaises, le Cercle de l'Harmonie, Insula orchestra... Pour défendre au mieux l'intégrité des œuvres abordées et par ailleurs retrouver des conditions de jeu plus proches de celles d'origine, le quatuor Archinto emploie des cordes en boyau, utilisées jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle.

CONCERT DE LA RENTRÉE  
ORGANISÉ PAR LA CCPV :

Femmes au XIX<sup>e</sup> siècle,  
**samedi 28 septembre 2013**  
Musiciens classiques et comédien.  
+ d'infos : 03 44 88 05 15

NOUVEAUTÉ

14

CULTURE, PATRIMOINE  
TOURISME, LOISIRS

## Les "35 clochers", c'est chaque année !

La manifestation des « 35 clochers de la Vallée de l'Automne » a lieu désormais tous les ans, le premier week-end d'octobre.



Cette année, le dimanche 6 octobre sera un 100 % patrimoine.

L'idée : un retour aux sources de cette manifestation née en 1987, qui consistait à ouvrir simplement les églises, patrimoine unique en Picardie, pour que les bénévoles des communes offrent aux promeneurs un moment privilégié, un accueil et un accompagnement à la découverte des particularités de chacune.

L'an prochain, en 2014, vous retrouverez un « Festival des 35 clochers » animé comme l'a été celui de 2012.



30<sup>e</sup> ÉDITION DES  
JOURNÉES EUROPÉENNES  
DU PATRIMOINE

14 et 15 septembre 2013

Il se passe forcément  
quelque chose près de chez vous.

Renseignez-vous :

[www.  
valois-tourisme  
.com](http://www.valois-tourisme.com)



Programme et informations :

Office de tourisme du Pays de Valois

Tél. : 03 44 59 03 97

[otcrepyvalois@wanadoo.fr](mailto:otcrepyvalois@wanadoo.fr)

[www.valois-tourisme.com](http://www.valois-tourisme.com)

Un été

## à Crépy-Plage !

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la ville de Crépy-en-Valois vous invite à la plage du vendredi 12 juillet au dimanche 18 août 2013.



Du vendredi 12 juillet au  
dimanche 18 août de 10h à 19h

Pour la quatrième année consécutive, la ville de Crépy-en-Valois vous invite à la plage du vendredi 12 juillet au dimanche 18 août 2013.

Envie de passer un bel été animé ? Alors rendez-vous tous les jours de 10h à 19h à la plage de Crépy ! L'inauguration officielle qui marquera le début des festivités aura

lieu le vendredi 12 juillet à 17h, cours Foch (derrière la Mairie).

Cette année les animations pour les petits mais aussi pour les grands seront nombreuses et variées. Au programme de ces journées d'été, sports, loisirs créatifs, découvertes, spectacles, séances de cinéma ou encore fouilles archéologiques... il y en aura vraiment pour tous les goûts et pour toutes les passions.

### Informations pratiques

Vous pouvez consulter le programme dès à présent sur [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr)

De 10h à 19h, cours Foch, derrière la Mairie.

Tous les jours : structures gonflables, jeux géants, tennis de table, badminton, etc.

Petite restauration sur place, du lundi au vendredi de 14h à 19h et le week-end de 12h à 19h

Attention enfants, le McDo Kids Sport revient !

À cette occasion, le McDo Kids Sport fera son grand retour et prendra ses quartiers sur la plage le dimanche 21 juillet. Il proposera ainsi aux parents l'opportunité d'initier gratuitement leurs enfants à plusieurs sports. Avis donc à tous les vacanciers qui souhaitent passer de bons moments en famille ou entre amis... l'été cette année, c'est sur la plage de Crépy que ça se passe !

# Nuit des étoiles à Ermenonville

15

CULTURE, PATRIMOINE  
TOURISME, LOISIRS

## Dans le Parc Jean-Jacques Rousseau les 9, 10 et 11 août

À la suite de l'année Rousseau, le parc Jean-Jacques Rousseau est devenu un Centre culturel de rencontre, label du ministère de la Culture. La Communauté de Commune du Pays de Valois est représentée au Conseil d'administration par Arnaud FOUBERT, son président et Guy-Pierre de KERSAINT, vice-président.

**De 14h à minuit pendant 3 jours.** Le parc Jean-Jacques Rousseau réitère son partenariat avec l'association Science et Culture en Picardie pour l'organisation des Nuits des étoiles 2013. Ces dernières démarrent à 14h et se terminent à minuit, avec un large éventail de propositions : expositions, visites commentées, ateliers, et bien sûr, observations à l'œil nu et aux télescopes de jour et de nuit. Le parcours d'exposition sur plus d'un kilomètre conduira le public de l'entrée du parc à la prairie arcadienne et aura pour thème les distances dans l'univers. **Chaque année, un succès qui ne se dément pas.**



© ASCP

PROGRAMME



### EN JOURNÉE

Visite commentée ou libre de l'exposition  
Ateliers : Forêt des instruments, Observation du soleil,  
Cadran solaire  
Maquettes en 3D du système solaire et de l'amas local

### Informations et réservation :

Parc Jean-Jacques Rousseau  
1 rue René de Girardin 60950 Ermenonville - Tél. : 03 44 10 45 75  
parc-rousseau@cg60.fr - www.parc-rousseau.fr



### EN SOIRÉE

De 21h à 22h, une animation grand public traitera du thème de ces Nuits des étoiles 2013 : les distances dans l'Univers. Elle utilisera les 2 grandes maquettes installées dans la prairie d'Arcadie, à savoir la maquette du Système solaire puis celle de l'amas galactique local.

Questions/réponses de 22h à 22h15. À partir de 22h30, début de l'observation du ciel. Les astronomes amateurs de SCP commencent par une présentation du ciel à l'œil nu. Les étoiles puis les constellations sont montrées à l'aide de 4 puissants lasers. À 23h, le public est invité à se rapprocher des télescopes pour commencer l'observation aux instruments.

## Les rendez-vous Nature de l'été 2013

Mardi 16 juillet / Fresnoy-la-Rivière

### À la découverte du patrimoine de Fresnoy

Venez découvrir le patrimoine naturel de Fresnoy-la-Rivière, entre l'action du pâturage, la protection des chauves-souris et les plantes magnifiques : changez votre regard !

Organisé avec la commune de Fresnoy-la-Rivière.

Rendez-vous à 14h30 à la Mairie



Pour les 2 sorties :  
réservation conseillée  
auprès de  
Clémence Lambert :  
c.lambert@  
conservatoirepicardie.org  
Tél. : 03 22 89 84 29  
06 07 30 41 61



Mardi 27 août / Péroy-les-Gombries

### Les secrets de la Pierre Glissoire

"Maman, pourquoi on l'appelle la Pierre Glissoire ?" Si vous aussi vous souhaitez en savoir plus, venez lors de cette sortie où le long du sentier, vous pourrez découvrir la bruyère et autres végétaux, et peut-être connaîtrez-vous l'histoire de la Pierre Glissoire...

Organisé avec la commune de Péroy-les-Gombries

Rendez-vous à 14h30 à l'Église





# Destination

# Mareuil-sur-Ourcq !

VIVRE ICI

*Situé au carrefour de trois départements (Oise, Aisne et Seine-et-Marne), Mareuil-sur-Ourcq est un important axe passant du Pays de Valois. Monsieur le maire, Benoit Proffit, nous a reçus et nous a présentés en exclusivité les projets qui contribuent à la dynamique de sa commune.*

© Mareuil-sur-Ourcq, mairie. © CCPV



**Bonjour Valois** - L'un des projets phares de votre commune est l'aménagement d'un centre-bourg. En quoi consiste-t-il ?

**Benoit Proffit** – L'aménagement d'un centre-bourg est une volonté de l'actuelle équipe municipale. Depuis 2008, nous faisons tout notre possible pour mettre sur pied ce projet. En effet, nous souhaitons créer un véritable lieu de vie où se mêleront commerces et logements sociaux autour d'une place communale centrale. Au total, six cellules seront destinées à accueillir des commerces accessibles aux personnes à mobilité réduite (épicerie, boucherie, pharmacie, coiffeur, etc.). Ainsi, les principaux commerces seront concentrés dans un même lieu dans le but d'offrir une réelle dynamique commerciale à la commune. Par ailleurs, nous souhaitons fidéliser la population dite jeune en proposant des logements accessibles à tous. De l'appartement (du T1 au T4) à la maison individuelle, il y en aura pour tous les goûts. Enfin, une place communale sera l'artère centrale de ce projet. À ce titre, nous la souhaitons pleine de vie et elle accueillera de nombreuses manifestations. La question que vous vous posez sûrement est combien ce projet va-t-il coûter ? Nous ne voulons pas pénaliser les habitants en augmentant les taxes et impôts locaux. Nous sommes parvenus à obtenir des subventions qui financent ce projet prévu en septembre 2014. En attendant sa sortie de terre, la commune ne se repose pas sur ses lauriers et œuvre avec le service développement économique de la CCPV pour développer les huit hectares de l'actuelle zone d'activité artisanale et industrielle.

**BV** - Outre ces projets de développement économique, quelles sont vos autres préoccupations ?

**BP** - Nous sommes toujours à l'écoute des habitants. De ce fait, nous travaillons actuellement sur la création d'une nouvelle station d'épuration pour l'assainissement collectif. En effet, la station existante est vieillissante et ne répond plus aux exigences environnementales. Il est donc hors de question pour nous de laisser les installations en l'état. Ainsi, nous souhaitons créer une nouvelle station et surtout développer le réseau. Et pour tous les foyers concernés par l'assainissement individuel, la commune les aide pour la réhabilitation de leurs installations. Par ailleurs, l'une de nos priorités est également de maintenir en bon état l'équipement public. De ce fait, de nombreux travaux sont réalisés pour améliorer toujours plus la voirie. Enfin, il est important de souligner que la commune propose un service de scolarité complet. Nous possédons ainsi nos écoles et notre propre périscolaire. De plus, nous proposons une restauration pour les enfants scolarisés (80 repas/jour sont servis).

**BV** - Qu'en est-il des manifestations festives ?

**BP** - La place communale qui verra le jour en 2014 est destinée à accueillir à terme les manifestations de la commune. Aujourd'hui, plusieurs événements organisés par la Commission des fêtes et / ou par les six associations essentiellement sportives sont devenus incontournables et attirent de plus en plus les habitants des communes aux alentours.

Du marché de Noël à la brocante en passant par le feu d'artifice du 14 juillet... il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts !

**BV** - Mareuil-sur-Ourcq possède un réel atout : sa gare qui attire beaucoup de promeneurs. Quelles sont les curiosités à découvrir ?

**BP** - La commune possède l'une des six gares du territoire. Un train par heure de 5h à 22h est au départ de Mareuil-sur-Ourcq. Il est vrai que cela est un atout. Beaucoup de voyageurs prennent le train à partir de notre gare ou décident à contrario d'y faire une halte. Et les promeneurs ne sont pas déçus. Pour les amateurs de marche, la commune fait partie d'un chemin de Grandes Randonnées. Prochainement, elle devrait même être un point de départ de la voie verte du Valois (voir article page 3 de ce magazine). Les visiteurs pourront ainsi découvrir les deux lavoirs, l'église où sont encore célébrés des offices et des cérémonies et enfin une bibliothèque qui propose des animations et lectures de contes.

**Mareuil-sur-Ourcq - 1 599 habitants**  
**Délégués communautaires CCPV :**  
**Didier Carlo, Joël Landais**  
**et Benoit Proffit**

notre actualité

Suivez

